

Allocution de Leo Tindemans à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel immeuble du Conseil (13 juin 1989)

Légende: Discours prononcé par Leo Tindemans, ministre belge des Relations extérieures, à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel immeuble du Conseil des Communautés européennes à Bruxelles, le mardi 13 juin 1989.

Source: Archives centrales du Conseil de l'Union européenne, B-1048 Bruxelles/Brussel, rue de la Loi/Wetstraat, 175. Communication à la presse sur la pose de la première pierre de l'immeuble destiné au Conseil des Communautés européennes, 7325/89 (Presse 113). Bruxelles: Conseil des Communautés européennes - Secrétariat général, 14.06.1989. 21 p.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_leo_tindemans_a_l_occasion_de_la_pose_de_la_premiere_pierre_du_nouvel_immeuble_du_conseil_13_juin_1989-fr-c201c0a3-62ea-435c-800b-8e027878aa67.html

Date de dernière mise à jour: 07/09/2012

Allocution prononcée par M. Leo Tindemans, ministre des Relations extérieures du Royaume de Belgique à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel immeuble du Conseil des Communautés européennes le mardi 13 juin 1989

Monsieur le Président du Conseil, chers collègues,
Messieurs les ambassadeurs,

Mesdames, messieurs,

Le Président du Conseil, Fernández Ordóñez, a rendu un tribut mérité à tous ceux dont le travail a permis que nous soyons réunis pour cette mémorable occasion. Je m'associe sans réserve à ces éloges.

La pose de la première pierre d'un vaste édifice qu'une communauté, notre Communauté, a décidé d'ériger ensemble est un témoignage éclatant de la confiance que cette Communauté porte en son devenir.

Les monuments sont des symboles qui jalonnent l'histoire. Tout au long des siècles, ils ont illustré et concrétisé les grands projets, les grandes visions.

Notre projet cependant est à la fois ambitieux et modeste, nous n'oserions prétendre construire ni le dôme d'Aix-la-Chapelle, ni le Parthénon, ni l'Escorial. Mais nous avons voulu que le Conseil, où se rencontrent à la fois la volonté de vivre ensemble et l'expression des intérêts propres à chacun des États membres, puisse participer à l'œuvre législative de la Communauté dans les meilleures conditions.

Le Conseil, comme le Parlement européen, comme la Commission et comme la Cour de justice — et je salue ici les représentants de ces institutions — sont tous, en effet, depuis quelques années, confrontés au surcroît de responsabilités et de travail qu'impliquent les nouveaux et nécessaires défis que se sont assignés les Communautés.

De même que la Communauté se veut ouverte au reste du monde et désire s'intégrer pleinement aux évolutions qui s'y feront jour, de même il est important que ce bâtiment s'inscrive dans le développement harmonieux d'un quartier qui a longtemps attendu d'être remis en valeur.

Monsieur le Président,

Je tiens, à cette occasion, à vous remercier ainsi que vos collaborateurs d'avoir, tout au long des derniers mois, permis l'aboutissement de ce projet. Je me réjouis que cette première pierre soit posée par vous, ce n'est qu'un signe parmi d'autres de l'engagement exemplaire de votre pays dans la construction européenne. Vous avez présidé le Conseil avec une volonté et un succès remarquable et mérité.

À travers vous, je remercie également ceux qui vous ont précédé dans vos hautes fonctions, entamées sous la présidence allemande, poursuivies sous la présidence grecque, l'actuelle phase se termine sous la présidence espagnole. Il va de soi que mes remerciements vont également au secrétariat général du Conseil dont je me plais à saluer l'expérience et le dévouement.

(Comme vous) Monsieur le Président, je salue avec émotion la mémoire de M. Fabbri, qui a tant œuvré à la réalisation de cet immeuble.

Sur le plan belge, je tiens à rendre hommage à l'efficacité du travail du secrétaire d'État à la restructuration des travaux publics ainsi qu'à la régie des bâtiments, responsable du suivi du projet.

Je veux inclure également tous ceux et celles qui ont représenté notre pays dans la présentation de ce dossier au Conseil.

Je termine en formulant le vœu que nous tous, peut-être dans d'autres fonctions, nous puissions nous revoir dans cinq ans sur ce même lieu, pour être témoin de l'inauguration de cette nouvelle et véritable maison



commune européenne. Je vous remercie.